



## **URGENCE SOCIALE DANS LE SPECTACLE !**

### **LE 19 JANVIER, JOURNÉE NATIONALE DE MOBILISATIONS ET D' ACTIONS**

***Organisons des assemblées générales partout pour débattre et organiser les mobilisations !***

Alors que la nouvelle flambée de la pandémie s'abat sur notre pays, les mêmes causes entraînent les mêmes effets. Les professionnel·les de la Culture, des spectacles et tout particulièrement du spectacle vivant, mais aussi de l'événementiel et du tourisme sont à nouveau confronté·es aux fermetures et annulations, et font face à une nouvelle période d'impossibilité de travailler. Celle-ci est amplifiée par de nombreuses absences dans les équipes dues au développement phénoménal des cas positifs du fait du variant Omicron.

Des mesures ont déjà été prises par le gouvernement et le ministère. Ce n'est que la répétition des précédentes : des fonds destinés à la sauvegarde des entreprises, l'Activité Partielle pour une partie des salarié·es (beaucoup, notamment dans la musique et certains secteurs du spectacle vivant en sont exclus), la relance des fonds d'aide et de soutien à l'emploi (aussi imparfait soient-ils).

Il n'est pas possible de soutenir uniquement le chiffre d'affaires des entreprises sans prendre en compte la situation des salarié·e·s du spectacle ni celle des autrices et auteurs. La situation actuelle va continuer de rendre bien difficile l'insertion dans l'emploi des nouveaux entrants, très majoritairement des jeunes à l'issue des études, privés de l'accès à nos métiers.

Nous demandons au gouvernement de prendre d'urgence une série de mesures indispensables pour soutenir le volume d'emploi et les droits sociaux :

- La prolongation et le renforcement des aides FONPEPS stoppées au 31 décembre, en particulier les dispositifs petites salles, tournées, GUSO et GIP Cafés Culture, des fonds spécifiques d'indemnisation, au CNM et à l'ASTP, des contrats annulés débouchant sur le versement de salaires aux artistes et aux techniciens ;
- Des directives précises pour que les structures, en particulier subventionnées par l'État ou les collectivités territoriales, honorent tous les contrats ;
- L'ensemble de ces mesures doivent permettre d'enrayer la baisse continue de nos salaires.

Concernant les jeunes nous demandons la mise en place de dispositifs d'insertion dans l'emploi des nouveaux entrants adaptées aux réalités des besoins du secteur dès la reprise de l'activité.

#### **Concernant nos droits sociaux :**

- L'ouverture et la prolongation des droits à l'assurance chômage des artistes et technicien·ne·s intermittent·e·s du spectacle, tout comme des intermittent·e·s du régime général, période de 12 mois après la fin de toutes les décisions empêchant de travailler normalement ;
- Une prolongation dans le même temps du dispositif « jeune intermittent », son extension aux plus de 30 ans et l'abaissement du seuil à 250 heures sur douze mois ;
- La garantie d'accès jusqu'à la fin de la crise aux droits à congés maternité, maladie, et en particulier aux affections de longue durée ;
- Concernant les autrices et auteurs, nous souhaitons que le fonds de solidarité soit ouvert et adapté à leurs réalités.

La CGT est favorable à la vaccination, mais refuse la stigmatisation des non-vaccinés, totalement indigne en démocratie et absurde en terme d'efficacité et réaffirme notamment le droit fondamental à chacune et chacun d'obtenir un emploi.

Opposé à considérer la santé comme un bien public, le gouvernement entend maintenir sa politique sanitaire en imposant désormais un passe vaccinal. Le projet de loi devrait imposer à des salarié·e·s le contrôle des passes et de l'identité, pour pénétrer les lieux de vie, de citoyenneté, de travail mais c'est inacceptable. Nous dénonçons avec la plus grande vigueur cette politique qui transfère des pouvoirs régaliens des forces de l'ordre à des salarié·e·s pour imposer ses orientations sanitaires et sociales et faire appliquer la future loi.

La Cgt spectacle et ses syndicats rejettent la politique sanitaire et sociale du gouvernement, au travers du passe vaccinal, véritable livret de travail, de vie sociale et de citoyenneté !

**Nous appelons à des actions sur tout le territoire le 19 janvier ! Toutes et tous aux AG et aux mobilisations !**

Paris, le 11/01/2022

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle Cgt  
14-16, rue des Lilas 75019 PARIS - 01 48 03 87 60 - [www.fnsac-cgt.com](http://www.fnsac-cgt.com) - [cgt spectacle@fnsac-cgt.com](mailto:cgt spectacle@fnsac-cgt.com)

